



**1**  
**Numéro 18- Février 2018**

**Journal d'information de la commune de Cottenchy**

Comme en 2017, le nouveau « Trait de Plume », revient sur les événements qui ont marqué l'actualité de notre village pendant l'année. Un nouvel outil de communication vous donne de l'information en temps réel. Il s'agit de notre site informatique. Grâce à la réactivité de notre secrétaire de mairie, il est mis à jour régulièrement. Si vous avez accès à internet, n'hésitez pas à le consulter.

## Le Trait de Plume du Maire

Comme le veut la tradition, nous reproduisons l'intégralité du discours prononcé par Madame le Maire, Marie Christine MAILLART à l'occasion de la cérémonie des vœux.



Je vous disais, il y un an, que 2016 avait été agitée au plan inter communal. Eh bien 2017, l'aura été encore plus et je ne reviendrai pas sur toutes les difficultés rencontrées pour pouvoir commencer à construire notre nouvelle

intercommunalité AVRE, LUCE et NOYE. Il semblerait que le climat commence à s'apaiser. Il est grand temps puisque des choix importants sont à faire qui ne seront pas sans conséquences sur nos finances communales. Nous devons aussi préparer le prochain transfert à la CCALN pour janvier 2020 : celui de la gestion de l'eau et de l'assainissement. Ce qui nous concerne en direct puisque l'assainissement est géré, comme vous le savez en interne, en régie. La distribution d'eau est gérée par le syndicat intercommunal Cottenchy Dommartin même si nous avons un prestataire qui est la Nantaise des Eaux. Ce transfert se prépare car tout doit être à terme harmonisé, dont le prix de l'eau et de l'assainissement. J'espérais vous annoncer une avancée sur le plan local d'urbanisme pensant, comme prévu, qu'il serait applicable sous peu mais comme vous l'avez lu, l'arrêt projet n'a pas été approuvé par les services de l'état et nous devrions nous remettre au travail pour tenir compte des « conseils » donnés par ces services.... Mais notre projet d'urbanisation, même si nous devons l'adapter, l'ajuster, ne doit pas remettre en cause la vision choisie par le CM sur le futur développement de notre commune.

Suite page 2

## Nouveaux habitants

**Nous avons eu le plaisir d'accueillir en 2017 :**  
Mme DARRAS et M BUSTIN 60 Rue d'en haut  
Mme et M DUBAS 8, Rue du vallon.  
M VIFQUIN 19, Rue Louis Tributou.

Si vous êtes surpris, comme nouvel habitant, de ne pas vous trouver dans cette rubrique nous nous en excusons. Cela provient du fait qu'en mairie nous n'avons pas été informés de votre arrivée.

## Naissances

**Nous avons eu la joie d'apprendre les naissances de :**

Nina LAMIDEL le 11.01.2017  
Gaétan BRETON le 20.07.2017  
Baptiste SPADA le 13.08.2017



## Mariage

**Nous avons eu le plaisir de célébrer les mariages de :**

Mme Marie Louise SAWID et M Olivier SMAGACZ  
Mme Gaëtane VEYSSIERE et M Jérôme LOUAGE

## Décès

**Nous nous sommes associés à la peine des familles qui ont perdu un de leurs proches.**

Yves FOURDIN le 23.07.2017  
Bernard BLANDIN le 13.12.2017

## **Un petit rappel des travaux de l'année 2017 :**

L'éclairage de l'accès de l'église, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la salle polyvalente, le chauffage de cette salle qui sera peut-être amélioré avec la pose d'un petit ventilateur. Cet été : la rénovation de la façade de la mairie et de la salle d'activité de l'école ainsi que l'aménagement du local vélo dans la cour de l'école. Je remercie au passage les personnes qui étaient présentes à l'inauguration, elles manifestent ainsi un intérêt pour les projets que nous portons mais aussi un intérêt à la vie municipale, sachant que l'école est le cœur vital d'une commune. Notre site internet est maintenant opérationnel ! Créé avec le concours gracieux de deux étudiants de l'IUT qui ont fait la trame et surtout avec Isabelle notre secrétaire qui l'a nourri et le met à jour régulièrement avec beaucoup de créativité. J'espère que cet outil vous est ou vous sera utile.

## **Nos prévisions pour 2018 :**

Des travaux sont déjà programmés concernant l'accessibilité de l'école conformément à notre agenda que nous nous devons de respecter. Il s'agit d'une rampe pour permettre à un enfant en fauteuil roulant d'accéder sans aide à l'école. Nous compléterons en aménageant une place pour PMR sous le préau d'accueil actuel qui nécessite quelques travaux de toiture. Enfin l'école sera sécurisée par la pose d'un nouveau portail avec digicode, imposé par le plan Vigipirate. Nous attendons que la couverture de l'église soit réparée, la tempête de l'an passé ayant fait quelques dégâts. Nous en profiterons pour commencer une rénovation intérieure de l'église en commençant avec la remise en peinture de la voûte.

Des devis ont été demandés pour le changement des rails d'éclairage de notre salle, ensuite nous pensons redonner un coup de frais à la peinture.

Les études pour sécuriser l'entrée du village en venant de Boves et le passage devant l'école et la mairie sont en cours. Nous attendons la proposition du bureau d'études qui viendra présenter sa réflexion au conseil municipal avec le chiffrage qui prendra sa décision ensuite.

## **Les déchets verts.**

Un petit rappel historique est nécessaire. Ce point de collecte a été créé, il y a déjà longtemps par notre ancienne communauté de communes afin de rendre un service de proximité aux habitants et réduire les déplacements. C'était un point de collecte intercommunal où pouvaient se rendre les habitants de Dommartin, Guyencourt, Fouencamps et Cottenchy pour leurs déchets de tonte et de petite taille, les déchets plus gros devant être conduits en déchetterie. C'était une bonne formule et nous en étions satisfaits mais, et vous avez tous pu l'observer, ce point en l'état n'était plus gérable pour deux raisons : premièrement l'incivilité qui faisait que nous y retrouvions tout et n'importe quoi avec la difficulté d'identifier les responsables. Deuxièmement, les entreprises d'entretien d'espaces verts venant parfois de l'extérieur du territoire, souvent le soir, viciaient le contenu de camions entiers sans se soucier du respect du périmètre affecté au dépôt des déchets.

Ceci a engendré des tonnages de plus en plus importants voire exponentiels. Le déficit du budget Ordures ménagères pour notre ex territoire avoisinait les 100 000 € alors que la loi oblige les collectivités à équilibrer ce budget avec la seule taxe d'ordures ménagères. Continuer ainsi et l'étendre sur le territoire de Moreuil, qui a depuis longtemps supprimé ces points de dépôt, auraient entraîné à terme, un doublement de cette taxe. La fermeture de ces points de collecte a donc été prise par les délégués communautaires à la majorité, applicable maintenant. Vous ne pouvez plus déposer vos déchets verts sous peine de poursuites.

Maintenant, une réflexion s'impose au conseil municipal qui doit, au cours de ce trimestre, décider si nous reprenons ou non ce point collecte à notre charge, sachant qu'il serait désormais réservé aux seuls habitants de notre commune. Pour éviter les dérapages qui, soyez en sûrs ne manqueront pas, il faudra alors le clôturer et le surveiller, ce qui impliquera une surveillance rapprochée passible d'amendes, étant entendu que Cottenchy ne dispose pas de police municipale. Alors qui dressera les procès-verbaux ? Le maire ? Les adjoints ? Personnellement je ne me vois pas faire le planton 24 heures sur 24. Si nous faisons ce choix, chacun devra alors se sentir concerné et nous informer des dérapages. Il ne faudra plus faire semblant de ne rien voir ou d'oublier de relever les numéros des véhicules. Nous ne voulons pas encourager la délation, mais appeler au civisme et au sens de la communauté.

Ne nous faisons pas d'illusions, si nous faisons le choix de maintenir notre point de collecte, voilà ce qui nous attend. Si nous décidons de poursuivre à notre charge, il ne sera pas question de dérapage car la fermeture sera définitive.

*MC Maillart*

## Événements 2017

### Marche des baïonnettes de Cottenchy

En ce début de printemps, « les Baïonnettes de Cottenchy », organisent leur première marche de l'année. Une occasion pour cette association locale d'inviter d'autres reconstituants de la vie des armées du Premier Empire.



L'heure de la pause est bienvenue pour nos grognards. Au cœur du bois de « Fau Timon », le casse-croûte sorti du sac va revigorer les troupes. Les habitants étaient invités à accompagner cette marche. Une occasion de découvrir ou redécouvrir nos chemins de manière originale. Dommage, une seule famille avait répondu à cette invitation.

### Course aux œufs



Il fait froid ce lundi de Pâques, pourtant les petits et mêmes les plus grands arrivent bien décidés à récolter un maximum d'œufs. Papa et maman sont là pour aider les plus petits à remplir leurs paniers.



Les œufs frais c'est bien, mais les œufs en chocolat c'est bien mieux. En échange des œufs frais, chacun reçoit, en toute

équité, la même quantité de chocolat. Mamans et papas emportent les œufs frais en vue d'une bonne omelette maison.

## Sports

Année exceptionnelle en matière de sports. Notre village a accueilli trois compétitions.

### Les Quatre jours de Dunkerque

Pour la première fois, suite à la création de notre nouvelle région, ce 11 mai, la célèbre course « Les quatre jours de Dunkerque », traverse Cottenchy. A la demande du comité d'organisation, des habitants avaient accepté bénévolement les postes de signaleurs afin de protéger le passage des coureurs. On reconnaîtra l'un d'entre eux, revêtu du gilet jaune, à hauteur du monument aux morts.





C'est un peloton groupé qui traverse le village. A quelques kilomètres de la ligne d'arrivée à Amiens, trois hommes s'échappent. Un seul résiste au retour du peloton, Benjamin THOMAS de l'équipe de l'armée de terre, privant ainsi notre Picard Arnaud DEMARRE de la victoire d'étape. Arnaud remporte le sprint et prend la deuxième place à quelques mètres du vainqueur.

## Grand Prix de la Somme

Dix jours après les Quatre Jours de Dunkerque, ce 21 mai, ce sont les coureurs du Grand Prix de la Somme qui empruntent nos routes. Cette fois c'est dans le sens contraire, alors qu'ils viennent de prendre le départ à Glisy, L'arrivée se joue dans un sprint massif à Mers les Bains. C'est le français de l'équipe Direct Energie qui remporte la victoire.



## Trail de Cottenchy

25 juin, retour du Trail de Cottenchy organisé par le club Courir au CHU d'Amiens. C'est déjà la 9<sup>ème</sup> année. Toujours beaucoup de participants aux deux courses de 9 et 17 km. Les marcheurs, comme les années précédentes forment un plus petit groupe parti à la découverte de nos chemins. La commune est toujours bien représentée, même si le nombre d'inscrits est en légère diminution.



L'année prochaine ce sera le dixième anniversaire. Les organisateurs proposent une nouvelle affiche pour le trail qui aura lieu le 10 juin 2018. Cette année il n'y aura pas deux courses, mais trois. La première se déroulera sur une distance de 30 km et elle sera inscrite au challenge « Trail 80 ». Ensuite on retrouvera les distances de 17 et 9 km, ainsi que la marche. Les inscriptions peuvent se faire dès à présent sur le site de l'association : « Courir au CHU d'Amiens »

# Célébrations et Commémorations

## Mai 1945

Il fait froid ce 8 mai, les enfants se sont bien couverts pour venir déposer leurs petits bouquets sur les tombes de ces jeunes hommes qui sont morts pour la France et pour notre liberté.



Au son du clairon de Christian DUPORTAIL, un hommage est rendu à Jean Moulin qui fut hébergé pendant quelques jours chez son ami le docteur Antonin MANS, après sa sortie de prison.

## Fête Nationale

Voilà déjà neuf années qu'avec nos voisins de Dommartin, les deux conseils municipaux proposent un feu d'artifice commun aux habitants des deux communes. Cette fois, c'est de Dommartin que la retraite aux flambeaux démarre en direction de Cottenchy. Nos fidèles artificiers nous présentent un feu d'artifice, qui de l'avis de l'ensemble des spectateurs, était très réussi. Le changement de fournisseur s'avère être un choix judicieux.

Le lendemain, 14 juillet, traditionnel dépôt de gerbe aux monuments aux morts avec la salve d'honneur des « Baïonnettes de Cottenchy », la sonnerie aux morts de notre clairon Christian DUPORTAIL et l'hommage de notre porte drapeau M DEGREMONT. Ensuite direction la salle des fêtes pour le vin d'honneur, loterie des Dames et distribution des prix. On constate que la tradition de la remise des prix attire de moins en moins d'enfants. Pourquoi ? Le Conseil Municipal devra se poser la question pour l'année prochaine.



## 11 Novembre

Un vrai temps de 11 novembre ! Il pleut des cordes ! Imaginons un instant le calvaire de nos poilus dans leurs tranchées, dans de pareilles conditions. Nous ne les oublions pas en leur rendant hommage, comme chaque année, au monument aux morts et au cimetière militaire. L'année prochaine ce sera le centième anniversaire de l'armistice. La communauté de Communes Avre Luce Noye prépare de nombreuses manifestations.

Nous avons rétabli la tradition à cette occasion de planter un arbre pour chaque enfant de l'année précédente à Cottenchy. Cette année, c'est un record, ils sont huit. Les arbres sont plantés sur les bords la Noye. Il pleut trop, la plantation sera symbolique, demain il sera réalisé une plantation plus conforme. Tout le monde se retrouve à la salle polyvalente pour se réchauffer et se sécher et aussi pour partager le verre de l'amitié.



## Fêtes

### Fêtes du village

La Pentecôte, 5 et 6 juin, c'est la fête de Cottenchy. Comme chaque année, dimanche matin, c'est réderie, promenades en calèche et poneys, offertes par le comité des fêtes et exposition de matériels agricoles anciens présentés par Yves LEFEBVRE, dont la charrue avec laquelle il brilla au championnat de France de labour ancien en 2012.



L'apéritif servi sous un beau soleil est animé par le groupe « Maracaju » qui nous offre une musique très originale et inédite sur notre fête. C'est une musique qui nous vient du Brésil, très festive et dansante. Déjà ce matin le groupe a fait danser « les rédeux ».



Comme chaque année, succès assuré pour le cochon grillé. Il fait chaud cet après-midi pour accueillir à nouveau le groupe « The Last One »



Lundi la fête continue. Le soleil est toujours présent. La fête foraine bat son plein pour la joie des enfants. Pendant ce temps-là à la buvette, le groupe « Magic Peach » est en concert. Sous la direction de leurs professeurs, les élèves de Musique en Herbe font une démonstration de leurs talents.



## Feu de Saint Jean

Cette année le comité des fêtes a voulu renouer avec une ancienne tradition en allumant le feu de Saint Jean à l'extérieur du village sur le terrain de foot. Une manifestation qui se veut conviviale et dans le partage. Pas de buvette, chacun échange ce qu'il a apporté.



## Exposition

Cette année encore Mme FEDELICH nous présente les travaux de ses petits élèves. Certains de ces dessins ont été retenus pour décorer la mairie. Vos enfants ont du talent !



## Travaux

Juillet Août, c'est les vacances ! L'école est vide, les travaux vont bon train. Les anciens WC dans la cour de récréation sont transformés en garage à vélo. La salle d'activité est entièrement restaurée, avec une isolation qui entraînera un gain de confort et de dépenses d'énergie. La façade de la mairie se fait une beauté.



Le 21 octobre tous ces travaux sont inaugurés en présence de Christian MANABLE, Sénateur de la Somme, Brigitte LHOMME, Conseillère Régionale des Hauts de France et Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Somme et Pierre BOULANGER, Président de la Communauté de Communes Avre Luce Noye.



## *Fin d'année*

### **Bourse aux jouets**

Grosse déception pour cette bourse aux jouets. Une fois de plus, on vérifie que malgré tous nos efforts en publicité, le pot de terre ne peut lutter contre le pot de fer. Il y a la foule à Sains en Amiénois et peu d'exposants chez nous et pas de visiteurs. L'année prochaine il n'y aura pas de bourse aux jouets à Cottenchy. Un point positif, les présents ont passé une bonne journée agréable grâce à la bonne humeur de chacun.



## Noël des enfants

On avait déjà accueilli le théâtre de marionnettes MARISKA en 2013. On en gardait un excellent souvenir. Les marionnettes sont de retour avec une nouvelle pièce : « Noël au Grenier ». Grands et petits sont séduits par la qualité du spectacle. Les enfants sont particulièrement attentifs et réactifs. Ils ne ménagent pas leurs applaudissements.



Attendu, appelé en chanson, le « Petit papa Noël », bien sûr. Le voilà, il est de retour. Le Père Noël distribue jouets et friandises pour la plus grande joie des enfants. Après tant d'années et de changements dans notre monde, la magie fonctionne toujours !



## Noël des aînés

Organisé conjointement par le CCAS et la commission « Fêtes et Cérémonies du Conseil Municipal, le goûter de Noël attend nos aînés et leurs invités. Chacun peut inviter deux personnes. Une partie des pâtisseries sont réalisées par les membres du CCAS et certains participants. L'ambiance est bon enfant et les conversations s'animent.



L'après-midi est animé par Sémia, qui interprète les chansons de 1960 à nos jours. Le public est ravi. A la fin du tour de chant, la petite fille de Sémia insiste pour chanter en duo avec sa maman. Un petit moment de fraîcheur !



Il est l'heure de se quitter. Chacun reçoit le colis du CCAS. Gageons qu'il contribuera à la réussite des fêtes de fin d'année.

## *Noces de diamant*

Mlle Noreen DELANNOY et M Romain MATIFAS, demeurant rue des Cornouillers ont voulu mettre à l'honneur leurs grands-parents pour leur 60 ans de mariage : M et Mme DEGARDIN René et Jocelyne. Après le renouvellement des vœux à la mairie de Rivery, ils sont venus fêter cet événement dans notre salle polyvalente.



## *Remerciements*

Touché par la perte d'un proche, mon travail de rédaction de ce numéro a été perturbé, ce qui explique sa parution tardive. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier tous les habitants qui m'ont fait part de leur soutien en ces moments douloureux.

Directeur de la publication : Marie Christine MAILLART, Rédacteur Bernard VERGRIETE, Crédit Photos Nicole LEMONNIER, Patrice HERMANT, Jean Luc POTHEE Bernard VERGRIETE.

Mise en page Studio BOUTTE-PHOTO à Moreuil. Imprimé à la mairie de Cottenchy.